

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00688

Numéro SIREN : 814 343 349

Nom ou dénomination : A C 2 T

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2022 sous le numéro de dépôt 1085

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise Sas AC2T										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 1 B Rue de Valenciennes										59222 FOREST-EN-CAMBRESIS					
SIRET 81434334900019															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12					
										Exercice N clos le 31/12/2021					
ACTIF															
										Brut 1					
										Amortissements-Provisions 2					
										Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	375	016	375									
	Immobilisations corporelles *		028	110 918	030	39 194		71 724							
	Immobilisations financières * (1)		040	380	042			380							
	Total I (5)		044	111 673	048	39 569		72 104							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060	20 877	062			20 877							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	965	070			965							
		Autres* (3)	072	-303	074			-303							
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082			15							
	Disponibilités		084	87 603	086			87 603							
	Charges constatées d'avance *		092	791	094			791							
Total II		096	109 947	098			109 947								
Total général (I + II)										110	221 620	112	39 569		182 050
PASSIF															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	10 000					
	Ecart de réévaluation								124						
	Réserve légale								126	1 000					
	Réserves réglementées *								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)								132	22 879					
	Report à nouveau								134						
	Résultat de l'exercice								136	32 288					
	Provisions réglementées								140						
Total I										142	66 167				
Provisions pour risques et charges										Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	73 170					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	11 181					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 21 698)								172	31 532					
	Produits constatés d'avance								174						
	Total III										176	115 884			
Total général (I + II + III)										180	182 050				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	48 532							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	44 623							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas AC2TNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	255 760			
	Production vendue	{	biens	215		214				
			services *	217		218	53 396			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226	5 167			
	Autres produits					230	-848			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	313 475			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	162 107			
	Variation de stocks (marchandises)*					236	3 277			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier : 326)					242	44 626		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	1 681		
	Rémunérations du personnel*					250	45 833			
	Charges sociales (cf. renvoi 580)					252	5 263			
	Dotations aux amortissements*					254	11 729			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	347		
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	120						
Total des charges d'exploitation (II)						264	274 862			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	38 613			
Produits financiers (III) 280										
Charges financières (V)						294	627			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI) {										
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies*)						347				
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D*)						348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	5 698			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	32 288			
B- RÉSULTAT FISCAL										
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	32 288			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	5 698		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-ccts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	37 986	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
Déficits antérieurs reportables : *									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	37 986	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A. L. W.

Désignation de l'entreprise : Sas AC2T		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4
Dont apprentis		657	2
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	309 156
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	309 156
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	5 167
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	5 175
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	172 985
Variation négative des stocks		145	3 277
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	25 013
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	347
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	201 622
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	112 709
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	112 709
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	309 156
Effectifs au sens de la CVAE *		023	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

SAS A C 2 T

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1 Bis Rue de Valenciennes – 59222 Forest en Cambrésis
RCS de VALENCIENNES : 814 343 349

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 15 MARS 2022**

*Texte des résolutions d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2021*

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice net comptable ... 32 287,93 Euros

A AFFECTER COMME SUIV

Autres réserves 7 287,93 Euros

Distribution de dividendes..... 25 000,00 Euros
Soit 50 euros par Actions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE ET ADOPTEE

(Extrait de la deuxième résolution)

La collectivité des Associés décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 32 287,93 Euros de la manière suivante :

Autres réserves 7 287,93 Euros

Distribution de dividendes..... 25 000,00 Euros
Soit 50 euros par Actions

Monsieur Arnaud TOULEMONDE,
Président

